

Maurice de Saxe (maréchal de France)

Autor(en): **Reisser, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **95 (1950)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342500>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Maurice de Saxe

(*Maréchal de France*)

Le comte Hermann-Maurice de Saxe naquit en 1696 à Gozlar en Saxe. Il était fils naturel de l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste, qui devint roi de Pologne l'année suivante, et de la comtesse Aurore de Kœnigsmark. Il fut légitimé par son père, qui prit soin de son enfance et l'envoya, à l'âge de douze ans, faire l'apprentissage du métier des armes sous les ordres du prince Eugène. Il fit campagne avec Pierre le Grand et servit ensuite dans les armées de son père.

En 1720, son père le fit entrer au service de la France où il obtint du Régent le grade de maréchal de camp. Il s'éprit de la grande tragédienne Adrienne Lecouvreur qui se donna la tâche de franciser cet Allemand et de polir ce soldat. Elle semble lui avoir tout appris, hormis la guerre qu'il apprit lui-même et l'orthographe qu'il ne sut jamais. Il eut encore d'autres aventures retentissantes, notamment avec Anna Ivanowna, nièce de Pierre le Grand, duchesse de Courlande et plus tard impératrice de Russie.

Il lutta aussi contre le prince Eugène, tout d'abord sous les ordres du comte de Belle-Isle, puis du duc Adrien-Maurice de Noailles. S'étant distingué par un coup d'éclat, il en profita pour demander de l'avancement. « Il y a quatorze ans, écrit-il à Noailles, que j'ai l'honneur d'être au service du Roi en qualité de maréchal de camp. J'en ai près de quarante et je ne suis pas d'espèce d'être assujetti aux règles et à vieillir pour parvenir aux grades. »

En août 1734, il fut nommé lieutenant général.

Les actions d'éclat accomplies en Bohême par Maurice de Saxe attirèrent l'attention du Roi sur ce chef énergique, habile, sachant préparer un coup de main et qui émergeait nettement de la foule des généraux de cour. Aussi, en 1744, Louis XV le nomma-t-il général en chef et maréchal de France. « C'est une chose peu honorable pour la noblesse française, écrit le général Camon, que Louis XV n'ait pu trouver dans son sein un général pour lui confier le sort de la France et le sien propre, et qu'il ait dû se résigner à placer à la tête de nos forces un Reître-Saxon, bâtard de Roy et luthérien. »

Maurice de Saxe servit à l'armée du Nord, conquit une partie de la Flandre, fut vainqueur à Fontenoy (1745), à Raucoux (1746), à Lawfeld (1747), soumit une partie de la Hollande et, avec le titre de maréchal général des armées françaises, reçut le gouvernement de l'Alsace et la propriété du domaine de Chambord.

Vint alors le temps de ses amours avec une actrice de l'Opéra, Marie Rinteau. Elle mit au monde, en 1748, une fille qui fut désignée comme fille naturelle de Maurice de Saxe et s'appela Aurore de Saxe. Elle eut comme petite-fille Aurore Dupin qui signa ses romans George Sand.

Maurice de Saxe mourut le 1^{er} décembre 1750, au moment où la France menacée par Frédéric II aurait eu besoin d'un grand général. On rendit de grands honneurs à ce chef aimé de ses soldats, auxquels il imposait cependant une exacte discipline.

Comme tacticien, Maurice de Saxe se forma lui-même, par l'expérience de la guerre. Ses *Réveries*, écrites en 1732, mais publiées en 1757 seulement, donnent toute sa doctrine tactique d'alors. Il s'inspira des anciens et lut Végèce. Il eut de fréquents entretiens avec Folard, à l'époque où ce dernier était tout à ses *Commentaires sur l'histoire de Polype*. Sans doute, Maurice de Saxe ne peut être comparé

à Condé, à Luxembourg ou à Turenne, mais ce qui lui vaut d'avoir pris rang parmi les classiques de l'art militaire, c'est probablement de n'avoir jamais perdu de vue le fait qu'à la guerre, l'homme reste l'élément essentiel. Qu'on en juge par les extraits suivants :

« Quand on fait des recrues avec capitulation, il est injuste et inhumain de ne la pas tenir ; parce que ces hommes étaient libres lorsqu'ils ont contracté l'engagement qui les lie ; et il est contre toutes les lois, divines et humaines, de ne leur pas tenir ce qu'on leur a promis. »

« Notre habillement est très coûteux et très incommode : le soldat n'est chaussé, ni vêtu, ni couvert. L'amour du coup d'œil l'emporte sur les égards que l'on doit à sa santé, qui est un des grands points auquel il faut faire attention. »

« J'ai fait des campagnes de dix-huit mois avec des troupes qui étaient accoutumées à se passer de pain, sans que j'aie entendu murmurer. J'en ai fait plusieurs autres avec des troupes qui y étaient accoutumées ; elles ne pouvaient s'en passer ; dès que le pain manquait un jour, tout était perdu : cela faisait que l'on ne pouvait faire un pas en avant, ni aucune marche hardie. »

« L'espérance fait tout endurer et tout entreprendre aux hommes ; si vous la leur ôtez, ou qu'elle soit trop éloignée, vous leur ôtez l'âme. »

Les citations suivantes sont tirées du chapitre que Maurice de Saxe consacre à la discipline militaire.

« Elle est l'âme de tout le genre militaire : si elle n'est pas établie avec sagesse, et exécutée avec une fermeté inébranlable, l'on ne saurait compter avoir des troupes ; les armées ne sont plus qu'une vile populace, plus dangereuse à l'Etat que l'ennemi même. »

« Bien des généraux croient avoir tout fait, lorsqu'ils ont ordonné ; et ils ordonnent beaucoup, parce qu'ils trouvent beaucoup d'abus. C'est un principe faux et, en s'y prenant de cette manière, ils ne remettront jamais la discipline dans

les armées où elle s'est perdue ou affaiblie. Il faut faire peu d'ordonnances ; mais les faire exécuter avec grande attention, et punir sans distinction de rang, ni de naissance ; ne point avoir de considérations : sans cela, vous vous faites haïr. L'on peut être exact et correct, et se faire aimer en se faisant craindre : mais il faut accompagner la sévérité d'une grande douceur. »

« Il faut que les châtiments soient grands pour les grands crimes seulement ; mais, pour le reste, plus ils seront doux, et plus promptement vous remédiez aux abus, parce que tout le monde concourra à les faire cesser. »

La nécessité de disposer d'une réserve est conditionnée par un élément psychologique qui ne saurait échapper à la lecture du chapitre qu'il consacre aux retranchements et lignes.

« Je n'ai presque jamais ouï-dire qu'il y ait eu des lignes ou des retranchements attaqués, qui n'aient pas été forcés. »

« Lors donc que vous mettez vos troupes derrière un parapet, elles espèrent, par leur feu, empêcher que l'ennemi ne passe le fossé et n'y monte : si cela arrive malgré le feu, les voilà perdus ; la tête leur tourne et ils fuient. Il faudrait mieux y mettre un seul rang de gens,... ... Si, avec cela, vous mettez des troupes d'infanterie à trente pas du retranchement, ces troupes verront qu'elles sont placées ainsi, pour charger l'ennemi à mesure qu'il entre et qu'il veut se former ; elles ne seront point étonnées de le voir entrer, parce qu'elles s'y attendent et le chargeront vigoureusement : au lieu que, si elles avaient été placées tout contre le retranchement, elles se seraient enfuies. Voilà comme un rien change tout à la guerre et comme les faibles mortels ne se mènent que par l'opinion. »

Et voici quelques paragraphes qui intéresseront ceux qui, dans leurs appréciations de situations, n'omettent pas l'ennemi.

« Il y a des indices à la guerre qu'il est nécessaire d'étu-

dier, et sur lesquels on peut juger avec une espèce de certitude. »

« La connaissance que l'on a de l'ennemi et de ses usages y contribue beaucoup : il y en a de communs à toutes les nations. »

« Par exemple, lorsque, dans un siège, vous voyez vers le soir, à l'horizon et sur des hauteurs, des gens attroupés et désœuvrés qui regardent vers la ville, vous devez être sûr qu'il y aura une attaque considérable ; parce que, dans les différents corps, il s'est fait des détachements ; ce qui est cause que toute l'armée sait qu'il y aura une attaque et que les désœuvrés choisissent les endroits éminents, vers la fin du jour, pour pouvoir regarder à leur aise. »

« Lorsque l'on entend beaucoup tirer dans le camp des ennemis, et que l'on est campé à sa portée, l'on doit s'attendre à avoir le lendemain une affaire ; parce que les soldats nettoient et déchargent leurs armes. »

Les indices ont changé, parce que les moyens ont changé ; mais de nos jours, comme au temps de Maurice de Saxe, les événements sont précédés de leur ombre, c'est-à-dire de ces indices, de ces signes précurseurs grâce auxquels un esprit averti peut identifier l'événement futur.

Deux hommes versés dans l'art de la guerre, Frédéric le Grand et Folard, nous ont laissé sur le Maréchal de Saxe des appréciations de grande valeur. D'autres l'ont lu et s'en sont inspirés, tels Marmont et Ardan du Picq. Aussi peut-on affirmer que les deux siècles qui nous séparent aujourd'hui de lui n'ont pas diminué l'intérêt de son œuvre, qui mérite certainement notre attention.

Major JEAN REISSER.

« On peut faire des hommes ce qu'on veut. Tout est dans la manière de s'y prendre ; et, quand on ne réussit pas l'autorité a toujours tort. »

Maréchal DE MARMONT.